



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du cabinet, de la sécurité
intérieure et de la protection civile**

| | | Degré d'urgence | | Degré de protection | |
|----------------------|----------------|-----------------|---|----------------------|---|
| Date : | 22/02/2024 | IMMÉDIAT | X | TRES SECRET | |
| Heure de rédaction : | 08H00 | NORMAL | | SECRET | |
| Rédacteur : | Céline DEPOND | | | DIFFUSION RESTREINTE | |
| Tél : | 01 69 91 90 90 | | | NON PROTÉGÉ | X |

| | | | | | |
|-----------------|--|--|--|--|--|
| Objet : | VIGILANCE ORANGE – VENT VIOLENT | | | | |
| Validité : | Le jeudi 22/02/2024, de 12 heures à 23 heures | | | | |
| Destinataire(s) | Pour action | | | Pour information | |
| | MESDAMES ET MESSIEURS LES MAIRES DU DEPARTEMENT CONSEIL DEPARTEMENTAL ARS SAMU DDT DDETS DDPP DSDEN DIPN GGD SDIS | | | Standard Préfecture BRECI Sous-Préfectures AME AMR | |

DÉBUT DE TEXTE

Dans son bulletin du 21 février 2024, Météo-France annonçait une vigilance particulière pour l'après-midi du 22 février 2024, avec **un niveau de vigilance orange pour le phénomène de vent**. Ce niveau de vigilance ayant été confirmé par Météo-France dans le bulletin de ce matin, vous trouverez ci-dessous, toutes les informations utiles concernant la **séquence de vents violents attendue ce midi**.

Cette situation donnera lieu à de fortes pluies attendues dans l'après-midi et jusqu'en soirée. Ces dernières s'associent à **un vent de sud-ouest devenant fort à violent, on atteint fréquemment les 70 à 90 km/h et parfois 100 à 110 km/h, voire très ponctuellement autour de 110 à 120 km/h**. De violentes bourrasques perdurent jusqu'en soirée par endroits sous averses parfois marquées (un peu de grésil n'est pas exclu ponctuellement).

Conséquences possibles :

- des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importante ;
- les toitures et les cheminées peuvent être endommagées ;
- des branches d'arbres risquent de se rompre ;
- les véhicules peuvent être déportés ;
- la circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.

Conseils de comportement :

- limitez vos déplacements et renseignez-vous avant de les entreprendre ;
- limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;
- prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objet divers ;
- n'intervenez pas sur les toitures ou les échafaudages et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ;
- en ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers ;
- ne vous promenez pas en forêt ;
- évitez les parcs et les zones boisées ;
- mettez-vous à l'abri sans tarder ; restez chez vous, c'est la meilleure protection ;
- écoutez les bulletins météorologiques ;
- consultez le site de Météo France : www.meteo.fr

FIN DE TEXTE

Pour le Préfet,
Le Directeur de cabinet



Franck LEON